



Enquête nationale sur la condition étudiante au collégial – Derrière ton écran

Rapport préliminaire des résultats – 23 novembre 2020

Mise en contexte et méthodologie

L'enquête « Derrière ton écran » vise à comprendre les réalités vécues par la population étudiante ainsi que les impacts de la COVID-19 et de l'enseignement à distance sur la condition étudiante. Elle a été diffusée en un temps, du 22 septembre au 30 octobre 2020, auprès de l'ensemble de la communauté étudiante collégiale. Composée d'environ 70 questions, elle a permis de récolter le témoignage de **6215 personnes**. De ce nombre, 62 % étaient aux études supérieures lors de la session d'hiver 2020¹. Les personnes répondantes ont été questionnées sur plusieurs thèmes : la précarité financière, la santé psychologique, les mesures d'aide à la réussite, les modalités liées à l'enseignement à distance, les conditions de réalisation de stages et les réalités vécues par les membres de la population étudiante internationale. Plusieurs moyens de diffusion ont été utilisés, dont les canaux de communication internes des établissements collégiaux, les réseaux sociaux et le site web de la Fédération.

Plusieurs questions, notamment liées à la condition étudiante, ont été posées à deux reprises dans le même sondage, afin de connaître la réponse par rapport aux conditions vécues *avant* la crise ainsi que *pendant* la crise. Néanmoins, l'enquête n'a été diffusée que pendant les mois de septembre et d'octobre. Ainsi, l'enquête permet de constater l'impact réel de la COVID-19 sur les conditions d'études de la population étudiante.

Plus de 2000 commentaires écrits ont également été recueillis par le biais d'une question ouverte portant sur l'ensemble des réalités vécues actuellement. Certains de ces commentaires seront glissés au-travers du présent rapport; ils sont en italique et entre guillemets.

Précisions sur l'échantillon

- Personnes étudiantes en situation de handicap : 28,5 %;
- 72 % de femmes, 26,2 % d'hommes, 0,8 % de personnes non-binaires et 0,4 % de personnes ayant répondu « autre » (auto-identification);
- 28 % de locataires (qui ont signé un bail) dont 20 % de personnes vivant en résidences étudiantes;
- 91 % de francophones, 5 % d'anglophones et 7 % d'allophones (plus d'une réponse possible);
- 1,5 % de personnes issues des peuples autochtones, 4,5 % de membres d'une communauté culturelle, 7,5% de personnes issues d'une communauté dite « minorité visible » (auto-identification).

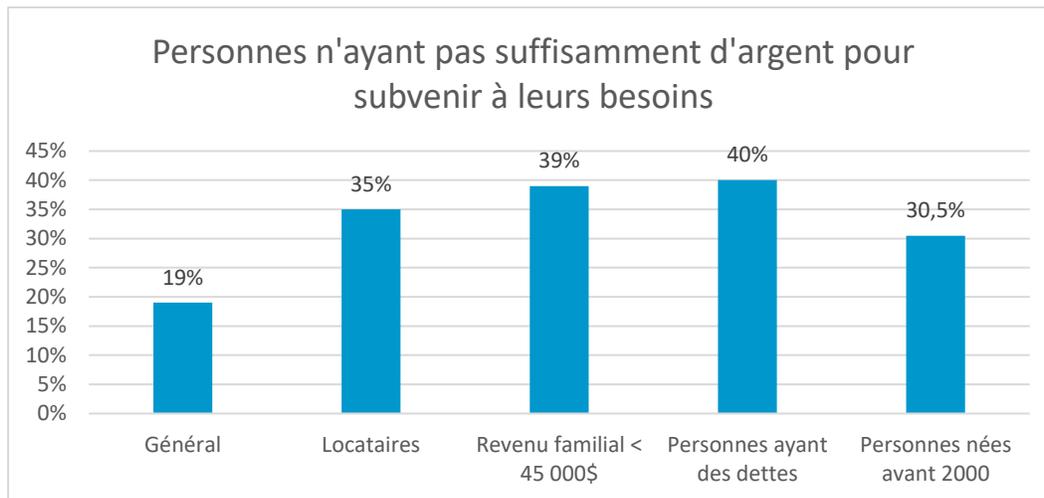
Précarité financière

Tout d'abord, alors qu'avant la crise, 10 % de la population étudiante considérait ne pas avoir suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins, ce taux double en grim pant à 19 % pendant la

¹ Plusieurs questions ont été posées seulement aux personnes ayant déclaré être à l'enseignement supérieur à la session d'hiver 2020. Cela explique en partie la variation de l'échantillon (n) à plusieurs questions.



crise². Ce pourcentage passe à 35 % pour les personnes locataires (logement ou résidence étudiante) et à 39 % pour les personnes dont le revenu familial est de moins de 45 000\$. Également, les données montrent que plus le coût du logement est élevé, plus les personnes ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'argent pendant la crise. En effet, c'est le cas pour 27 % des personnes déboursant moins de 350 \$ pour leur loyer, mais pour 46 % des personnes déboursant plus de 700 \$. De plus, les personnes ayant indiqué avoir des dettes (peu importe le montant) manquent d'argent dans 40 % des cas. Finalement, l'âge a une influence sur le fait que les individus manquent d'argent. En effet, ce pourcentage est à 30,5 % pour les personnes ayant plus de 19 ans (nées avant 2000) et diminue plutôt à 12,5 % pour les personnes de moins de 18 ans (nées après 2000).



Santé psychologique

À la question « Depuis le début de la crise de la COVID-19, selon ce que vous en savez ou en ressentez, votre état de santé psychologique s'est-il amélioré, est-il demeuré le même ou s'est-il détérioré ? », 64 % des personnes répondantes ont indiqué qu'il s'est détérioré, 30 % ont indiqué qu'il est demeuré le même et 6 % ont indiqué qu'il s'est amélioré.

« Ma santé mentale est pire maintenant avec la pression de mes engagements, mes cours et mon travail qui se bousculent en même temps »

Parmi ces réponses, notons quelques sous-populations pour lesquelles la situation est plus préoccupante. En effet, les personnes dont le revenu familial est de moins de 72 000 \$ voient leur santé psychologique se détériorer dans 71 % des cas. Ensuite, les étudiant.es en situation de handicap (ESH)³ ne recevant pas de services d'aide pendant la crise considèrent que leur santé psychologique s'est

² Les questions posées étaient les suivantes : « [Avant que la crise sociosanitaire de la COVID-19 ne frappe le Québec (mars 2020)] ET [Aujourd'hui] aviez-vous suffisamment d'argent pour subvenir à vos besoins? »

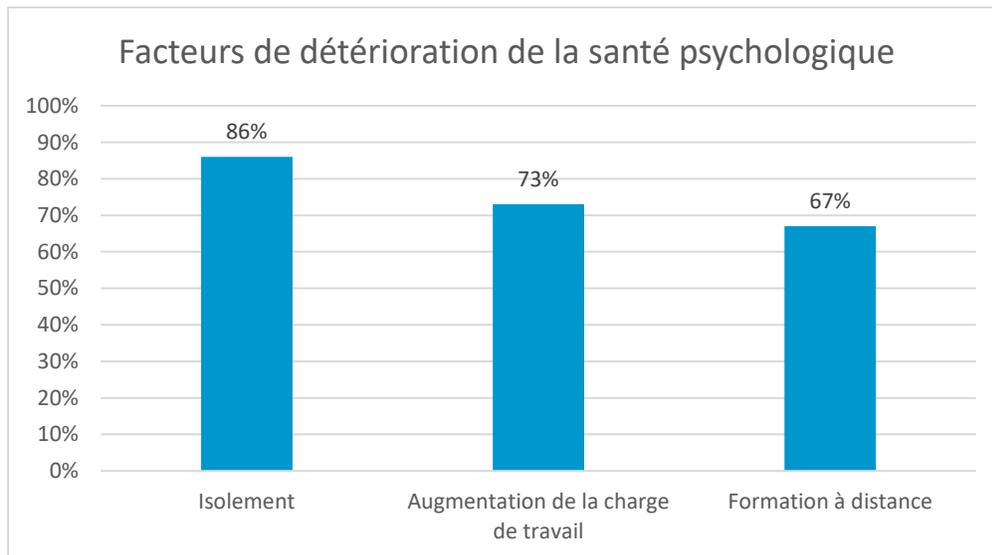
³ La question posée était la suivante : « Avez-vous déjà reçu un diagnostic médical confirmant une situation de handicap (ex. : TDAH, trouble d'apprentissage, trouble de santé psychologique, déficience [mentale, physique ou physiologique], etc.)? »



détériorée dans 71 % des cas, contre 65,5 % pour celles et ceux recevant des services (différence de 6 %)⁴.

Causes de la détérioration de la santé psychologique

Les personnes ayant indiqué que leur état de santé psychologique s'est détérioré pendant la crise étaient invitées à associer à leur état de santé une ou plusieurs causes. Parmi celles-ci, les trois les plus fréquentes sont l'isolement (86 %), l'augmentation de la charge de travail (73 %) et les modalités liées à la formation à distance (67 %)⁵.



Idées noires⁶

Comme l'indiquent les tableaux ci-bas, la crise a un impact sur le nombre de personnes ayant des pensées suicidaires⁷. Lorsqu'on additionne le nombre de personnes déclarant éprouver ces pensées souvent ou très souvent, le taux augmente de 2,5 % (de 3,7 % à 6,2 %). Ce taux progresse environ autant chez les personnes indiquant ne pas avoir suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins et pour les personnes étudiantes en situation de handicap, augmentant de 2 à 3 %. Il est à noter que les idées noires habitaient déjà davantage ces personnes avant la crise.

⁴ Les questions posées étaient les suivantes : [Avant la crise sociosanitaire actuelle (printemps 2020)] ET [Lors de la crise sociosanitaire et jusqu'à aujourd'hui], receviez-vous des services professionnels en lien avec votre situation de handicap?

⁵ La question posée était la suivante : « Parmi les facteurs suivants, lesquels ont contribué à détériorer votre état de santé psychologique depuis le début de la crise de la COVID-19? »

⁶ Les données suivantes sont exprimées en pourcentage (%).

⁷ Les questions posées étaient les suivantes : « [Avant la crise de la COVID-19] ET [Aujourd'hui], vous arrivait-il d'avoir des idées noires ou des pensées suicidaires? »



Ensemble de la population sondée (n:6214)							
Période	Très souvent	Souvent	Occasionnellement	Rarement	Jamais	NSP/NPR ⁸	Très souvent +souvent
Avant la crise	1,1	2,6	9,6	19,7	64,5	2,6	3,7
Pendant la crise	1,8	4,4	12,1	19,8	58,8	3,1	6,2

Les deux tableaux suivants détaillent les données ci-haut, mais plus précisément sur certaines populations précises. Autrement dit, il s'agit de données croisées entre le fait, par exemple, de ne pas avoir suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins et le fait d'avoir des idées noires.

Personnes n'ayant pas suffisamment d'argent pour combler leurs besoins (n:387/n:737)							
Période	Très souvent	Souvent	Occasionnellement	Rarement	Jamais	NSP/NPR	Très souvent +souvent
Avant la crise	2,3	5,4	14	22,2	53,5	2,6	7,7
Pendant la crise	3,5	7,2	17,5	18,9	50,1	2,8	10,7

Personnes étudiantes en situation de handicap (n:1107/n:1101)							
Période	Très souvent	Souvent	Occasionnellement	Rarement	Jamais	NSP/NPR	Très souvent +souvent
Avant la crise	2,3	5,3	13,2	22,7	54	2,6	7,6
Pendant la crise	2,8	6,8	16,9	21,4	49,1	2,9	9,6

Services d'aide psychosociale

« Derrière ton écran » permet de constater que le nombre de personnes considérant avoir besoin de services de santé psychologique augmente d'environ 16 %, passant de 24 % à 39,5 %. De plus, à la question « avez-vous consulté une ressource professionnelle avant la crise ? », 48 % des individus ont répondu oui, tandis que pendant la crise, seulement 26,5 % des personnes répondantes considérant

⁸ Ne sait pas/ne souhaite pas répondre.



avoir besoin d'aide psychosociale ont indiqué avoir consulté une telle ressource pendant la crise (il s'agit d'une différence de plus de 20 %).

Les personnes répondantes ont indiqué la ou les raisons pour lesquelles elles ne souhaitent pas avoir recours à des services d'aide psychosociale. Parmi celles-ci, on note les services trop coûteux (31 %), le fait que les services à distance ne conviennent pas (27 %) et le fait qu'il n'y a pas d'intervenant disponible (21 %).

Mesures d'aide à la réussite

D'abord, la proportion des ESH ayant répondu au sondage est relativement élevée, se situant à 28,5 %. La proportion réelle d'ESH dans le réseau collégial, mesurée à chaque rentrée scolaire d'automne, est plutôt de 10 %. La différence qu'il semble essentiel de souligner est la suivante : avant la crise, 48 % de ces personnes étudiantes en situation de handicap recevaient des services d'aide à la réussite (*exemple*), alors que pendant la crise, ce nombre est de seulement 34,5 %⁹. Ainsi, il est possible d'en déduire que les services d'aide à la réussite sont potentiellement moins accessibles depuis le début de la crise, puisque 14 % des ESH qui, auparavant, recevaient ces services n'en bénéficient plus.

« Les cours à distance sont très difficiles à suivre, surtout car j'ai un TDAH et j'ai beaucoup de difficulté à rester concentré pendant plus de 15 minutes. »

Modalités liées à l'enseignement à distance

Qualité du service Internet

Il est à noter que, pendant la crise, 9% des personnes étudiantes n'avaient pas accès à un réseau internet suffisamment performant pour permettre l'utilisation de plateformes de visioconférence. Lorsqu'on s'attarde aux personnes pour lesquelles le revenu familial est inférieur à 45 000\$, cette donnée augmente à près de 15%. Il est intéressant de constater que pour les personnes étudiantes locataires qui ont éprouvé de la difficulté à payer leur loyer, le pourcentage atteint 27%. On peut donc supposer que comme les frais de logement sont difficiles à acquitter, la personne étudiante était dans l'impossibilité de s'offrir un réseau internet performant. De plus, il est à noter que les personnes n'ayant pas accès à un service internet de qualité ont, généralement, moins apprécié les cours à distance que les personnes étudiantes pour lesquelles le service était accessible.

Ordinateur personnel

9,6 % des personnes répondantes n'avaient pas accès, pendant la crise, à un ordinateur personnel, une donnée qui monte à 16 % dans le cas des personnes dont le revenu familial est inférieur à 45 000\$, puis à 32 % chez les personnes ayant eu des difficultés à acquitter les frais de logement. De plus le pourcentage chute drastiquement à 6 % chez les personnes étudiantes qui n'ont pas à payer de loyer.

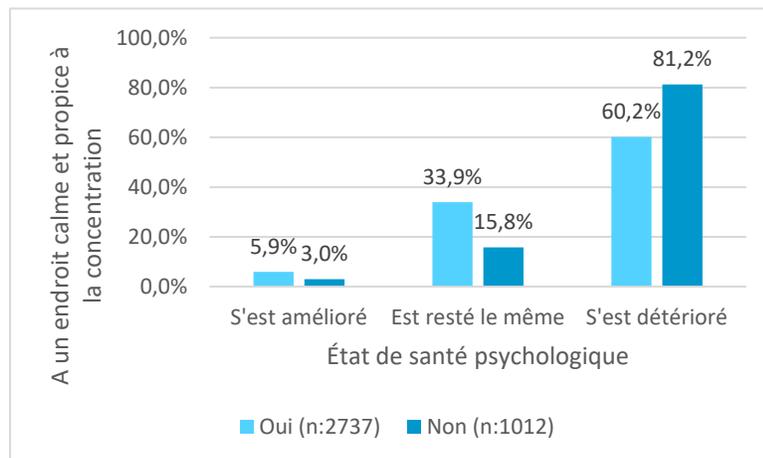
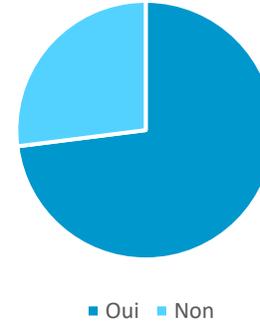
Endroit calme et propice

⁹ Les questions posées étaient les suivantes : « [Avant] ET [Lors de] la crise sociosanitaire actuelle (printemps 2020), receviez-vous des services d'aide à la réussite en lien avec votre situation de handicap (ex. : obtenir du temps supplémentaire pour réaliser les évaluations, un local isolé, une aide à la prise de note, etc.)? »



C'est 27% de la population étudiante qui n'avait pas accès à un endroit calme et propice à la poursuite des cours à distance lors de la crise. On remarque que ces personnes sont plus susceptibles d'avoir vu leur performance scolaire diminuée en raison de la crise, contrairement aux personnes étudiantes qui bénéficient d'un endroit calme pour suivre leurs cours.

Avait accès à un endroit calme et propice à la concentration



80% des personnes n'ayant pas accès à un endroit calme perçoivent que leur état de santé psychologique s'est détérioré. Rappelons que 64 % des gens, en général, ont indiqué vivre une détérioration de leur santé psychologique. Cela démontre donc l'impact, sur la santé psychologique, de ne pas avoir d'endroit propice à la concentration pour les études.

Charge de travail

En ce qui concerne la charge de travail, on constate que 67% de la population étudiante considère que celle-ci est beaucoup plus grande (28%) ou plus grande (39%) en temps de crise.

« La charge de travail a tellement augmenté, on dirait que les professeurs pensent qu'on a plus de temps vu qu'on est chez nous, mais on se fait bombarder de tests et de travaux. [...] je suis stressée en permanence et je ne suis littéralement plus capable d'être assise dans ma chambre 24/7. »

« La charge de travail pour six cours me démotive, j'ai songé plusieurs fois à tout arrêter pour préserver ma santé mentale. »



D'ailleurs, 64 % des personnes étudiantes ont inscrit la charge de travail comme raison de demande d'incomplet de cours à la session d'hiver¹⁰. Les autres facteurs principaux sont la détresse psychologique à 41,5% et l'environnement non propice à l'apprentissage à 40 %.

Facteurs d'appréciation de la formation à distance

D'abord, c'est 44 % de la population étudiante qui a dit ne « pas du tout » aimer l'enseignement à distance, soit près d'une personne sur deux.

60,2% des personnes étudiantes qui ont dit voir leur relation avec le corps enseignant hautement affectée considèrent que leur motivation a été affectée, par le fait même, au plus haut niveau¹¹. De la même façon, l'appréciation que portent les personnes étudiantes à la formation à distance se voit influencée par la qualité de la relation avec la personne enseignante. En effet, 67 % des individus qui ont vu leur relation avec le corps enseignant détériorée au plus haut niveau par la crise ont dit ne « pas du tout » aimer la formation à distance.

Un lien semble exister entre l'appréciation que porte la population étudiante à l'enseignement à distance et la relation avec la personne enseignante. Parmi les personnes ayant déclaré que l'enseignement à distance affecte peu ou moyennement leur relation avec leur enseignant, 75 % ont déclaré beaucoup aimer l'enseignement à distance, alors que 38 % ont indiqué ne pas l'aimer du tout. À l'inverse, 9 % des personnes ayant déclaré que leur relation avec les personnes enseignantes a été hautement affectée ont indiqué beaucoup aimer l'enseignement, alors que ce pourcentage grimpe à 30 % pour les personnes n'ayant pas aimé cela du tout.

¹⁰ Selon les deux questions suivantes : « Toujours en raison de la COVID-19, pour combien de cours avez-vous demandé un ou des « incomplets » lors de la session d'hiver 2020? » et « Parmi les facteurs suivants, lesquels ont motivé votre choix de demander la mention « incomplet » lors de la session d'hiver 2020? »

¹¹ Selon la question suivante: « Sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « pas du tout » et 10 « beaucoup », à quel point la formation à distance depuis la crise de la COVID-19 a-t-elle affecté votre motivation par rapport à la poursuite de vos études? »